

MESURES SÉCURITAIRES ET DROITS DE L'HOMME

Démocraties, réveillez-vous !

L'appel 380 - Octobre 2015

La vieille Europe, foncièrement acquise aux libertés et droits fondamentaux, est devenue, depuis la Seconde Guerre mondiale, terre d'asile et de refuge pour les personnes fuyant la guerre et la faim. Mais les attentats terroristes et les exactions islamistes de ces dernières années bouleversent les populations occidentales. Et les réactions sécuritaires qu'ils engendrent ébranlent les principes démocratiques. La célèbre formule de Saint-Just « *Pas de liberté pour les ennemis de la liberté* » prononcée au temps de la Terreur, peut s'interpréter de différentes façons, jusqu'à réagir à la violence par la même violence !

Quelles sont les conditions de possibilité de conserver et même développer un système juridique démocratique jusqu'ici ouvert au monde et protecteur de valeurs universelles ?

La question concerne tout citoyen non seulement responsable de soi et de sa communauté de vie, mais aussi, au plus profond de sa conscience, gardien de la destinée humaine.



Pour un effet vaccinateur !

« *La force de la démocratie*, explique François Ost, philosophe à l'Université Saint-Louis-Bruxelles, est d'accueillir l'expression de tous les dissensus et permettre un échange d'opinion absolument sans entrave. » Mais cette force omni-compréhensive et capable de tout absorber peut se retourner tragiquement contre elle-même. Entre peur et volonté de solidarité, comment un pays peut-il se défendre du terrorisme ?

Que peut le droit par rapport aux mesures légales sécuritaires susceptibles de menacer la démocratie ?

– La base du problème est la peur, qui est la passion politique première comme le disait le philosophe Thomas Hobbes. Cette peur est dangereuse puisqu'elle est à l'origine du réflexe sécuritaire. Mais il faut la prendre au sérieux, ne pas la minimiser. Et dans les démocraties, il convient de la traiter de façon raisonnable. De ce point de vue-là, le droit est un instrument pertinent parce que, d'une part, il dispose d'éléments de contrainte et même de sanction, et d'autre part, au moins dans les États de droit, il fait profession de respect des droits fondamentaux et de respect des personnes. C'est cet équilibre-là qu'il convient de maintenir dans les périodes de crise. Les digues sont faites pour les périodes de crue et c'est dans les moments de danger ou de passion exacerbée que ces garanties juridiques sont précieuses.

– *Le droit vient-il au secours de la morale ?*
– Le droit ne doit être identifié ni à la morale ni à la politique. J'ai coutume de dire que le droit est moins sublime que les idéaux éthiques et moins cynique ou plus civilisé que les rapports de force politique. C'est cet équilibre précieux qui doit être sauvegardé. Autrement dit, il faut se garder d'angélisme et prendre au sérieux, et donc ne pas trop vite disqualifier, les réactions de peur manifestées par certaines parties de la population, même si elles nous paraissent excessives ou déraisonnables. Donc je pense qu'il revient à chacun, notamment aux responsables politiques, de restaurer un climat de confiance au sein de la société et particulièrement à l'égard de sa composante la plus récente, la fraction récemment immigrée de la population.

C'est la peur de l'autre qui est à la racine des phénomènes de rejet. Comme disait le philosophe Schopenhauer : « *La peur fonctionne comme les piquants du porc-épic et elle nous éloigne les uns des autres.* » Une loi belge de 1971 réprime les manifestations de xénophobie dans laquelle le mot phobie signifie « peur ». La peur de l'étranger, de l'autre. Or, comment conju-

« Le droit est moins sublime que les idéaux éthiques et moins cynique ou plus civilisé que les rapports de force politique. »

rer cette peur sinon en allant vers l'autre et en en prenant connaissance. Tant que l'immigration ou la religion musulmane sont des chiffres ou des statistiques, on ne peut pas créer un climat de confiance. Ce n'est qu'en mettant des visages ou des histoires sur ce phénomène de société, donc en ayant vu des personnes, que l'on pourra susciter un climat de confiance qui est nécessaire à la création des solidarités.

– *À qui revient ce rôle de susciter une responsabilité civile ?*

– C'est une responsabilité collective. Je crois beaucoup au rôle des associations et des collectifs de toutes sortes pour créer cet état d'esprit. Nous voyons aujourd'hui en Belgique une mobilisation citoyenne autour de l'accueil des migrants. Mais les pouvoirs publics ont évidemment leur rôle à jouer, notamment en soutenant ces associations, et en développant au plan symbolique un discours à la fois solidaire et réaliste. Il ne sert à rien d'exprimer des paroles de générosité abstraite en ne prenant pas au sérieux les angoisses suscitées par les faits divers que nous connaissons. Le droit des États de droit moderne permet de travailler sur les deux fronts. Il juge dans des délais raisonnables, prend des condamna-



LA PEUR.

Elle est dangereuse puisqu'elle est à l'origine du réflexe sécuritaire mais elle est doit être traitée.

tions fermes qui sont exécutées réellement en jugeant les transgressions qui doivent être punies. Et en même temps, ce droit moderne met en place des mécanismes de solidarité et il est censé garantir le respect des droits fondamentaux.

– *Cela suffit-il pour ne pas mettre les démocraties en danger ?*

– On peut rappeler qu'après les grandes dérives totalitaires de la moitié du XX^e siècle (aussi bien fascistes que marxistes), nous avons appris que la démocratie était vulnérable et pouvait être dénaturée par des tricheurs, c'est-à-dire par des gens qui abusent des droits et des libertés en les détournant de leur finalité. Dans l'après-guerre nous avons dû nous accommoder de mécanismes qui, dans des conditions restrictives, pouvaient limiter les libertés publiques de ceux qui pouvaient être convaincus de détourner la démocratie de ses fins. C'est un choix très douloureux pour les démocrates parce qu'ils sont ainsi obligés de réduire les libertés et donc de restreindre, en quelque sorte, l'ambition qui nous reste de la démocratie dont ils auraient pu croire qu'elle pouvait venir à bout de tout. J'appelle ce mécanisme de restriction des libertés une stratégie « vaccinateur ». En effet, les démocraties sont obligées de s'inoculer un tout petit peu du virus qui les menace pour conjurer un déferlement de ce virus. Autrement dit, on prend des mesures de réduction de liberté à l'égard de ceux qui menacent la liberté. Bien entendu, j'ajoute immédiatement que le recours à ces mesures de liberté doit rester très exceptionnel et s'opérer en permanence sous le contrôle des cours et tribunaux, à commencer par la Cour européenne des droits de l'homme.

Propos recueillis par Godelieve UGEUX

ENTRE IDÉOLOGIES, VÉRITÉS ET DOCTRINES

Échapper au piège d'une vision manichéenne

Deux auteurs, Raphaël Glucksmann et Michel Terestchenko. Le premier est réalisateur et essayiste, le second est universitaire et philosophe. Leurs recherches les conduisent à s'interroger à la fois sur l'extrême-droite souverainiste, sur la violence des extrémismes se réclamant de l'islam et sur la démocratie occidentale menacée.

De quoi provoquer quelques réflexions utiles afin de lancer le pari de l'entente entre les peuples.

« **J**amais, depuis 1945, la démocratie libérale ne fut si contestée au cœur même d'un Occident qui devait en assurer le triomphe planétaire »,

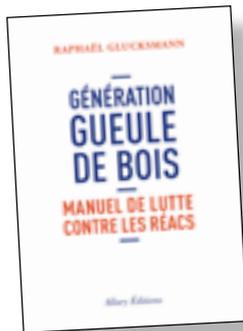
écrit Raphaël Glucksmann dans l'introduction de son livre *Génération gueule de bois. Manuel de lutte contre les réacs*. Son constat : une vague réactionnaire a opéré un basculement de l'Europe qui s'est endormie dans son confort. Pendant que les élites politiques laissaient faire, les garde-fous protecteurs de la démocratie

libérale ont disparu. Les anti-européens, souverainistes, ultra-conservateurs, xénophobes, et autres partis doctrinaires à tendance identitaire ont conduit l'extrême droite aux portes du pouvoir.

Dans cet essai pour extraire l'Europe de son endormissement, Raphaël Glucksmann tire la sonnette d'alarme suite aux attentats de Paris et à ses diverses expériences au Rwanda, en Tchétchénie, en Géorgie (où il fut pendant cinq ans le conseiller spécial anti-corruption du président Saakhachvili) et en Ukraine, pendant la révolution de la place Maïdan. Ce remuant essayiste a retrouvé l'écriture pour faire état de ses observations, expériences et réflexions sur les révolutions et contre-révolutions du XIX^e siècle. Il explique que la démocratie ne se résume pas à prendre le pouls du peuple ou à des débats techniques. C'est un perpétuel devenir, une construction.

Raphaël Glucksmann termine son pamphlet par une critique de l'élite européenne, consentante de sa propre

déchéance, et en appelle aux citoyens « pour réapprendre à dire et à vivre les idéaux qui constituent nos sociétés et nos démocraties, à concevoir et promouvoir la manière dont nous voulons vivre ».



LE PIÈGE DE LA VIOLENCE

Le titre du livre de Michel Terestchenko, *L'ère des ténèbres*, donne froid dans le dos ! Le philosophe y présente la spirale de haine entre deux systèmes anta-

gonistes liés au terrorisme islamiste. D'une part, la subversion de l'islam traditionnel en violence extrême. D'autre part, les politiques mises en œuvre au nom de « la guerre contre la terreur ». Ces dernières contreviennent non seulement aux valeurs démocratiques et aux principes éthiques les plus élémentaires, mais sont assorties de mesures sécuritaires remettant en cause les libertés fondamentales. C'est une lutte à mort où chaque camp prétend incarner le Bien et voit en l'autre la figure du Mal.

Dans cet essai très documenté, Michel Terestchenko demande des comptes aux dirigeants américains pour leurs pratiques de traitements humiliants et de tortures, pour les frappes et les drones armés... Mais l'auteur s'intéresse également à l'une des principales figures de l'islamisme radical qu'a connu le monde arabo-musulman après la

Seconde Guerre mondiale : Sayyid Qutb. Ce doctrinaire est parvenu à imposer une idée du jihad à l'intérieur même du monde islamique en en faisant une arme à utiliser contre les musulmans autant que contre les infidèles. « *Le projet qutbien*, explique Michel Terestchenko, opère une déterritorialisation qui ignore les frontières de la citoyenneté et la distinction entre le national et l'étranger, élargissant la sphère de la souveraineté divine à la terre tout entière et à tout homme quel qu'il soit. » Personne n'échappe donc au combat sacré ! On se trouve devant une confrontation d'ordre métaphysique !

Il est donc grand temps de mettre fin à la guerre déclarée qui depuis le 11 Septembre a coûté en vain quatre trillions de dollars aux USA et provoqué un désastre mondial. Il est urgent de revenir aux règles de droit et d'ouvrir des voies de compréhension réciproque. « *Le terrorisme islamiste est en réalité un test de résistance des démocraties, de leur capacité à lutter contre ces agressions furieuses tout en restant fidèles à leurs principes.* » écrit encore Terestchenko.

Comme alternative possible aux ténèbres d'aujourd'hui, l'auteur propose alors, avec simplicité, un pari convivialiste.



Godolieve UGEUX

Raphaël GLUCKSMANN, *Génération gueule de bois*, France, Allary Editions, 2015. Prix : 19,40 € - 10% = 17,46 €. Michel TERESTCHENKO, *L'ère Des Ténèbres*, Lormont, Le bord de l'eau, 2015. Prix : 17 € - 10% = 15,30 €.

LE CREDO DE « JUSTICE ET PAIX »

Aider à surpasser la peur de l'autre

Dans une époque tiraillée entre replis frileux et élans de solidarité, les grands idéaux sont-ils toujours porteurs ? Analyse avec Santiago Fisher, porteur de projets de solidarité et de paix à la commission Justice et Paix.

Vous êtes investis dans les grands idéaux de paix. Avez-vous l'impression qu'ils sont toujours porteurs ? Ne semblent-ils pas battus en brèche par un repli frileux et par un pragmatisme réaffirmant que, face à la crise actuelle, il y a plus urgent ?

– Il est vrai que l'on rencontre des personnes, même parmi ses proches, tentées par des replis frileux alors que notre système de solidarité et de justice construit par la Sécurité sociale est fragilisé dans notre propre pays. En revanche, beaucoup de volontaires viennent trouver Justice et Paix et ont le désir de s'engager pour réaliser des choses pour construire un monde plus juste et plus solidaire. Mais si la solidarité émotionnelle est nécessaire, et on en a vu une illustration après la photo de ce petit enfant syrien, cela ne suffit pas. Il est nécessaire d'inscrire cette réaction dans un engagement concret et de longue durée. Voir n'est pas tout, il faut aussi juger et agir comme le préconisait Cardijn, fondateur de la JOC. S'il y a des brèches dans le système de sécurité sociale, dans les mesures du gouvernement actuel, il y a aussi beaucoup de personnes qui se lèvent pour dire non. Pas seulement les grands mouvements organisés tels que les syndicats, mais aussi des citoyens conscients, des mouvements associatifs porteurs de projet pour un monde solidaire et juste donnant à chacun sa place. On voit un fort désir de remettre l'être humain au centre de toute préoccupation politique, économique et sociale. Une économie, une société où les personnes, y compris les plus faibles, n'ont pas leur place n'est pas viable. Elle ne peut amener que violence et injustice. Il s'agit donc de mettre en œuvre des décisions politiques qui tiennent dans la durée et qui ont des perspectives de projet de société plus solidaire et plus juste. Le politique doit voler plus haut que le

citoyen. Son rôle, n'est pas de suivre ce qui se dit dans l'émotion mais de dessiner des perspectives possibles pour que la situation se transforme. Le politique doit se mettre au-dessus de la mêlée. Le rôle d'un politique n'est pas d'installer la peur.

– Pourquoi les politiques sont-ils toujours dans le court terme et ne semblent pas oser se poser les questions de changement de système économique ?

– La démocratie est certainement le meilleur système qu'on connaît mais il a été parfois dévoyé. L'optique du court terme

« La crise peut aussi provoquer des sursauts de solidarité. »

est liée à la réélection. Mais si le politique a peur de venir avec des idées de solidarité et de justice sociale, il se saborde lui-même. Les changements de perspectives peuvent insuffler une nouvelle démarche qui sera profitable pour tous. Sur un moyen et un long terme, les messages de solidarité et de justice sociale peuvent rendre de l'espoir. À une condition : c'est que ces messages soient réellement mis en œuvre et qu'ils remettent vraiment au centre la personne humaine. Dans



© Stop répression Facebook

DÉMOCRATIE FRAGILE.

Une société qui ne donne pas de places à ses membres, ouvre le chemin à toutes les dérives possibles.

cette période de crise, l'alternative c'est le repli sur soi ou regarder la réalité bien en face. On se pose alors la question de ce qu'il faut faire pour changer ces situations qui provoquent les injustices et les pauvretés. La crise peut aussi provoquer des sursauts de solidarité. Mais actuellement, on répond par l'austérité en rendant les pauvres encore plus pauvres.

– Mais comment répondre aux peurs sans faire des discours ?

– En aidant à surpasser la peur de l'autre. Nous le faisons avec d'autres organisations comme Pax Christi. Nous constatons que le pape François ose affirmer clair et fort qu'un monde qui investit uniquement dans l'économique est mortifère et qu'il est temps que les chrétiens se bougent. Il vient aussi d'inviter toutes les paroisses, communautés religieuses à accueillir dans leurs locaux des familles de réfugiés. C'est prophétique. Sera-t-il suivi ? Ses prises de paroles dépassent en tout cas largement le monde chrétien.

Propos recueillis par Paul FRANCK

JUSTICE ET PAIX

La commission Justice et Paix a été fondée par le concile Vatican II. Toutes les Commissions ont une autonomie dans la région où elles ont été créées. Mais il y a un lien entre toutes les commissions Justice et Paix d'Europe. Cela permet d'internationaliser les questions qui se posent dans chaque pays et, parfois, de voir comment mener des actions de sensibilisation commune.